

Sciences, techniques et **société**

École Management et Société

Département communication, information, technique et société

Les rapports qu'entretiennent les sciences et les techniques avec l'économie et l'organisation sociale ont profondément changé de nature au cours des dernières décennies. Le champ des STS (Sciences et Techniques en Société) s'est développé en grande partie pour répondre aux besoins d'analyse de ces transformations toujours en cours.

Les parcours en STS au Cnam ont pour vocation de former, par la réflexion collective, aux compétences spécifiques aux fonctions d'animateurs de la culture scientifique et technique, à l'interface Science-Technique-Société. Les promesses ou les inquiétudes que génère le déploiement des technosciences, les risques environnementaux et sanitaires, l'innovation collaborative, la démocratie technique, les controverses et le débat public, etc. sont désormais considérées comme constitutives de la médiation culturelle des sciences et techniques en société. Les élèves sont amenés à devenir des acteurs majeurs de ce secteur d'activité répondant aux besoins croissants des organismes publics, du milieu associatif, des musées et des entreprises.

Débouchés/métiers

- Agent culturel, chargé d'étude, personnel de musée scientifique et technique, de CCSTI, etc.
- Chargé de projet culturel.
- Chef de projet culturel, chef de projet patrimonial, à caractère scientifique et technique.
- Chargé de mission (culture scientifique et technique, valorisation du patrimoine, etc.).
- Médiateur scientifique et technique, médiateur culturel, animateur scientifique.
- Chargé de communication d'établissement de recherche public ou privé.



Médiation culturelle Communication

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

Construction d'un dispositif
de médiation culturelle
et de communication
des sciences et techniques

- CC94 -
30 ects

LICENCE PRO

Gestion de projet culturel
à caractère scientifique
et technique

- LP063 -
60 ects

MAGISTER

Médiation culturelle
et Communication
des sciences et techniques

- MG07 -
82 ects

UA 180W 6 ects

UA 2B12 2 ects
UA TS02 6 ects
UA TS01 12 ects

CCE 105 4 ects
FPG 001 4 ects
DNF 001 4 ects
RTC 218 4 ects

UA 2BT1 4 ects
UA 160C 10 ects
UA 160B 20 ects

RTC 215 8 ects
RTC 214 8 ects
RTC 202 4 ects
RTC 201 4 ects

- TRONC COMMUN -

RTC 210 8 ects
RTC 211 8 ects
RTC 212 8 ects

Unités d'Enseignement

| | |
|----------------|--|
| CCE 105 | Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle |
| DNF 001 | Certificat informatique et internet de niveau 1 |
| FPG 001 | Initiation au management et Gestion des Ressources Humaines |
| RTC 201 | Recherche, technologie, innovation et action publique : concepts et méthodes 1 |
| RTC 202 | Recherche, technologie, innovation et action publique : concepts et méthodes 2 |
| RTC 210 | Science, technique, innovation et société : fondements et méthodes d'analyse |
| RTC 211 | Étude socio-culturelle des sciences et techniques en société : histoire, représentation, patrimoine |
| RTC 212 | Outils de la médiation culturelle et de la communication des sciences et des techniques : initiation |
| RTC 214 | Science, technique, innovation et société : approfondissement |
| RTC 215 | Médiation culturelle et communication des sciences et techniques : approfondissement |
| RTC 218 | Pilotage de projet culturel |

Unités d'Application

| | |
|----------------|-----------------------------------|
| UA 160B | Mémoire de recherche |
| UA 160C | Stage professionnel |
| UA 180W | Projet tuteuré |
| UA 2BT1 | Test d'anglais |
| UA 2B12 | Test d'anglais niveau 1 |
| UA TS01 | Expérience ou stage professionnel |
| UA TS02 | Projet tuteuré |



→ **Certificat de compétence (CC94)**
Construction d'un dispositif de médiation culturelle et de communication des sciences et techniques

Accès – Pré-requis

- Toute personne pouvant justifier d'un niveau 3 homologué/bac + 2, toutes disciplines
- Accès par Validation des acquis et expériences (VAP85)

Objectifs

À l'issue de la formation, les auditeurs seront en mesure de concevoir un dispositif de médiation culturelle des sciences, des techniques et de l'innovation, ou de communication scientifique et technique. Ils seront capables de répondre à la demande croissante d'organisation d'opérations de communication, de médiation, de valorisation ou d'animation de débats sur la production des sciences, des techniques et des innovations.

Structure du diplôme

Le CC94 est organisé selon 2 étapes obligatoires

1. Validation des Unités d'Enseignement dispensées en formation continue
RTC 210, RTC 211, RTC 212.

2. Rédaction et soutenance d'un mémoire/projet professionnel – UA 180W

correspondant soit à l'expérience des candidats déjà en activité (plus de 3 ans) ; soit à un stage en entreprise, en France ou à l'étranger (équivalent de 12 semaines) ; soit à la réalisation d'un projet culturel à caractère scientifique, technique, industriel (tuteuré par l'équipe enseignante).

Un stage consiste dans la réalisation d'un projet de type STS, dans une structure de médiation/communication/diffusion de la CST. Le stage peut être choisi dans le cadre de l'activité professionnelle de l'auditeur.

→ Licence professionnelle (LP063)

Assistant/Chef de projet culturel et patrimonial, à caractère scientifique et technique

Spécialité: Gestion de projet culturel à caractère scientifique et technique

Accès – Pré-requis

Le candidat doit présenter :

- soit un diplôme de niveau III : titre RNCP ou diplôme homologué, DEUG, DUT, BTS, autre diplôme de même domaine que l'une des spécialités de la mention de licence ;
- soit une validation des acquis professionnels (VAP85).

Objectifs

La formation vise l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs des initiatives culturelles et patrimoniales qui sont des éléments stratégiques du développement économique et industriel aujourd'hui. Le projet pédagogique articule deux parcours de formation, avec un tronc commun dont les objectifs sont :

- la connaissance des enjeux des relations Science/technique/société ;
- l'acquisition d'une culture scientifique et technique de base, permettant la participation à l'élaboration d'un projet culturel de qualité ;
- la capacité à élaborer techniquement un projet culturel concernant l'ensemble ou une partie des actions à mener, à partir d'analyses et d'études empiriques.

Le parcours se concentre sur la mise en œuvre de projets culturels (événementiel, expositions, débats, etc.) dans les territoires, intégrant pleinement la dimension scientifique et technique. Les objectifs sont de permettre à l'élève :

- d'assister la réalisation et la gestion du projet, jusqu'à l'évaluation des actions menées ;
- d'assurer la coordination ou participer à la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des étapes du projet ;
- d'améliorer sa capacité à travailler en équipe, coordonner et mobiliser des acteurs de natures différentes et faciliter le travail partenarial.

Débouchés/Métiers

- Assistant – Chef de projet/Responsable projet (dans le cadre d'une entreprise, d'une collectivité territoriale, d'une association).
- Chargé de mission (culture scientifique et technique, valorisation du patrimoine).
- Responsable de médiation scientifique et technique.
- Agent de développement local en charge de la culture (assistants, attachés ou chargés de mission dans les services culturels des collectivités territoriales).
- Assistant de développement.
- Chargé de communication dans les entreprises intégrant les questions sociétales, de valorisation de leur expertise technique et scientifique, de

leurs métiers à composante technologique dans leur politique de communication, soit dans leur publicité soit dans leur ouverture au public.

Structure du diplôme

La LP063 est organisée selon 5 étapes obligatoires

- 1. Validation des Unités d'Enseignement dispensées en formation continue**
RTC 210, RTC 211, RTC 212, RTC 218 en formation à distance, DNF 001, FGP 001, CCE 105.
- 2. Validation d'un niveau d'anglais (Test Bulats, niveau 1) – UA 2B12**
 - Le Test peut être préparé au laboratoire de langue du Cnam.
 - Il peut être passé à l'extérieur de l'établissement (British Council).
 - Des équivalences existent.
- 3. Validation d'un C2i – Certificat Informatique et Internet niveau 1**
- 4. Validation d'une expérience professionnelle – UA TS01**
Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel, correspondant soit à l'expérience des candidats déjà en activité (plus de 3 ans), soit à un stage en entreprise, en France ou à l'étranger (équivalent de 12 semaines).
Le stage consiste dans la réalisation d'un projet de type STS, dans une structure de médiation/communication/diffusion de la CST. Le stage peut être choisi dans le cadre de l'activité professionnelle de l'auditeur.
- 5. Validation d'un projet tuteuré – UA TS02**
Le projet tuteuré a pour objectif de :
 - préparer un projet culturel à caractère scientifique, technique, industriel (création d'un produit, service, analyse de publics, dossier financier...);
 - ou d'être un mémoire universitaire sur une thématique plus « académique » ;
 - il peut être un travail collectif (maximum de 3 personnes).Format de restitution: dossier de 30 pages environ. La validation se fait par une soutenance devant jury.

Rendez-vous

Séance de présentation du parcours gestion de projet culturel à caractère scientifique et technique en novembre/décembre de l'année en cours.

Validation/examens

- UEs: session en juin.
- Projet tuteuré/stage: session en juin/septembre (dates à définir).

→ Magister (MG07)

Sciences et techniques dans la société : médiation, innovation, patrimoine

Spécialité: Médiation culturelle et Communication des sciences et techniques

Accès – Pré-requis

- Toute personne pouvant justifier d'un bac + 3/ niveau 2 homologué, toutes disciplines.
- Accès par Validation des acquis et expériences (VAP85).

Objectifs

À l'issue de la formation, les élèves seront en mesure de concevoir, analyser, évaluer tout type d'action de médiation culturelle des sciences, des techniques et de l'innovation ou de communication scientifique et technique. Ils pourront participer à la définition et à l'analyse de politiques de développement en la matière.

Le Magister vise à former des professionnels pour répondre à la demande croissante d'organisation d'opérations de communication, de médiation, de valorisation ou d'animation de débats sur la production des sciences, des techniques et des innovations. Ils pourront saisir les enjeux, les évolutions récentes, et les demandes émanant tant des institutions traditionnelles (Musées – centres de culture scientifique, technique et industrielle – lieux de mémoire et du patrimoine – centres d'interprétation), des milieux scolaires et de la formation, que des instances de production des connaissances et de l'innovation (universités – organismes de recherche – laboratoires), des acteurs de la société civile (associations et organisations professionnelles), du monde de l'entreprise.

Force de proposition, les auditeurs sauront réinvestir leur savoir-faire dans des actions innovantes, à contenu de qualité, d'adapter leur offre en toutes circonstances dans un environnement professionnel en profonde mutation.

Structure du diplôme

Le MG07 est organisé selon 4 étapes obligatoires

- 1. Validation des unités d'enseignement dispensées en formation continue (sur 1 ou 2 ans)**
RTC 210, RTC 211, RTC 212, RTC 201, RTC 202, RTC 214, RTC 215.
- 2. Validation d'un niveau d'anglais (Test Toefl, niveau 2) – UA 2BT1**
 - Le Test peut être préparé au laboratoire de langue du Cnam.
 - Il peut être passé à l'extérieur de l'établissement (British Council).
 - Des équivalences existent.
- 3. Validation d'une expérience professionnelle – UA 160C**

Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel, correspondant soit à l'expérience des candidats déjà en activité (plus de 3 ans), soit à un stage en entreprise, en France ou à l'étranger (équivalent de 12 semaines). Le stage consiste dans la réalisation d'un projet de type STS, dans une structure de médiation/communication/diffusion de la CST. Le stage peut être choisi dans le cadre de l'activité professionnelle de l'auditeur.
- 4. Validation d'un mémoire de Magister – UA 160B**

Le mémoire de fin d'étude (ou « mémoire de Magister ») est validé par un jury composé d'au moins deux enseignants du magister. Ce mémoire est rédigé en concertation avec un enseignant.

Précisions/Informations complémentaires

Validation des Unités d'Enseignement RTC 21x (sauf RTC 218)

Les Unités d'Enseignement sont évaluées sur le principe d'un contrôle continu englobant :

- la réalisation de projets dans le cadre des Ateliers de l'année (Fiche STS/Dossier La Lucarne/ Atelier numérique). Les éléments sont validés dans le cadre de la séance de restitution au mois de Juin (une séance pour chaque UE) ;
- la réalisation de travaux, de type TD, pendant les cours dédiés.

Validation des stages/projets/diplômes

→ voir les descriptifs des diplômes, pour chaque cas.

Une seule règle générale: tous les rapports/mémoires sont soumis à une soutenance devant un jury (composé de l'équipe pédagogique et renforcé par des professionnels pour le mémoire de diplôme, au cas par cas).

Suivi en FOAD

- Votre espace numérique de formation : <https://lecnam.net/>
- **Validations** (plusieurs modalités sont possibles, à fixer en début d'année):
 - présence aux séances de restitutions (en juin),
 - production d'une vidéo "simulant" une courte restitution en soutenance orale, à transmettre à l'équipe enseignante, accompagnée de ses éventuels écrits et dossiers demandés.

Recommandations

(en particulier pour les inscrits en FOAD)

La formation comporte nombre de travaux et de lectures, exigés régulièrement tout au long de l'année. N'en faites pas l'économie. Elle s'appuie en grande partie sur le partage des savoirs au sein de la promotion.

Gardez le contact, soumettez dans les délais imposés ce qui vous est demandé, anticipez chacune des séances en prenant connaissance des documents proposés. Si vous êtes en FOAD, n'hésitez pas à participer en soumettant vos écrits.

La réussite de cette formation est fortement conditionnée par l'assiduité, l'auto-discipline, des lectures régulières et une participation active autant que possible aux échanges.

Stage/mémoire professionnel

Informations générales et mises à jour

cf. site <http://www.culture-technique.fr/doku.php?id=pratique:stage>

Le mémoire professionnel a pour objectif de :

- présenter l'expérience professionnelle dans le domaine de la CST/STS (> 3 ans) qui peut bien sûr conjuguer plusieurs expériences ;
- ou mettre en exergue le poste occupé durant un stage en entreprise sur profil de poste adéquat pendant au moins 3 mois (stage conventionné par le Cnam).

Ce travail est strictement personnel.

Conseil pour l'écriture du rapport :

- **Première partie :**
présentation de votre structure d'accueil et de son environnement socio-économique et culturel.
- **Deuxième partie :**
développement de thématiques professionnelles au regard des enseignements suivis dans le cadre de la licence professionnelle (on parle ici des compétences professionnelles principales).
- **Troisième partie :**
développement d'une thématique plus particulière abordée au cours de cette expérience professionnelle.

Format : 30 pages environ.

Scolarité

→ Sites Internet

- Site Web
<http://www.culture-technique.fr/doku.php>
- Atelier collaboratif d'histoire culturelle et populaire des sciences et techniques en société "La Lucarne"
<http://ateliercst.hypotheses.org/>

→ Planning des cours

- À retrouver sur
<http://www.culture-technique.fr/doku.php>
- Emploi du temps affiché sur site cnam.fr
<http://emploiutemps.cnam.fr/emploiutemps2>
 - Suivre: Promotion/Emploi du temps/
 - Pour obtenir l'emploi du temps d'une UE (ex: RTC 210), saisir CERTC210.

→ Ressources

(à disposition des auditeurs au CEP-Paris)

- Centre de documentation du Musée des arts et métiers
Met à disposition des ressources sur les collections du Musée, l'histoire de l'établissement du Cnam, le patrimoine, la muséologie, et plus largement sur la culture scientifique et technique, les STS.
 - Accès : par l'intérieur du musée
 - <http://www.arts-et-metiers.net/musee/centre-de-documentation-0>
- Service commun de documentation
 - <http://bibliotheque.cnam.fr/>
 - Bibliothèque centrale (accès 2, site Saint-Martin)
 - Cnum (conservatoire numérique des arts et métiers – Histoire des sciences et techniques XVI^e-XX^e siècle)
<http://cnum.cnam.fr/>

Contacts

Équipe pédagogique

• Responsables

Michel Letté
michel.lette@cnam.fr/0140 27 23 33

Loïc Petitgirard
loic.petitgirard@cnam.fr/0140 27 23 99

Jean-Claude Ruano-Borbalan
jean-claude.ruano_borbalan@cnam.fr

• Secrétariat pédagogique

Daisy-Rose Bellance
daisyrose.bellance@cnam.fr
0140 27 25 27

• Assistant ingénierie pédagogique

Jérôme Braemer
jerome.braemer@cnam.fr
0140 27 26 72